



Journal municipal



**Nous vous invitons aux vœux de la municipalité
le samedi 7 janvier 2017 à 18h à la salle des fêtes.**



Chères lectrices, chers lecteurs, vous avez dans les mains, la 3^{ème} édition du « Chavannes Info » de la mandature 2014-2020. Nous l'éditions à l'occasion du changement d'année.

Ce bulletin d'information vient en complément des comptes rendus des activités du conseil municipal (mois de septembre à décembre 2016 joints à ce bulletin). Il nous permet de vous tenir au courant de nos projets, des réalisations, des dates importantes qui ont ou vont marquer la vie de votre village. Il rassemble aussi des informations générales, un calendrier des principales manifestations municipales et associatives de l'année à venir et une page pratique.

Dans les pages thématiques, nous avons choisi, cette année, de vous présenter des moments importants de la vie municipale ou associative, qui témoignent du « bien vivre » à Chavannes. Vous lirez, aussi, 2 pages sur la vie à Chavannes pendant la Grande Guerre, présentées lors d'une récente exposition à Saint Donat.

Bonne lecture à tous !

Fermeture de la mairie :

Du mercredi 21 décembre à 17h00 au mardi 27 décembre à 13h30.

(les inscriptions sur les listes électorales sont possibles jusqu'au samedi 31 décembre à 12h00).

Sommaire

- 2 - Éditorial
- 3 - Réalisations communales en 2016
- 4 - Projets 2017
- 5 - État-Civil
- 6 - 7 - Chavannes en 1914-1918
- 8 - Présentation des agents communaux
- 9 - Vie associative & Animations
- 10 - Manifestations 2017
- 11 - 12 - Infos pratiques (à découper)

© Chavannes Info 2017 ©

Mairie de Chavannes (26260)

Tél : 04 75 45 17 12

Email : mairie.chavannes@wanadoo.fr

Site internet : www.chavannes-drome.fr

Janvier : - Début des travaux de construction de la nouvelle école.
- Acquisition de la zone humide de Conring.



Février : - Début de la réalisation du sentier de l'étang du Mouchet.



Août : - Acquisition d'un bout de terrain pour améliorer le virage chemin des sables – chemin de Conring.
- Réfection en enrobé du chemin des sables.



Novembre : - Installation d'un transformateur plus puissant, place du café.
- Travaux d'enfouissement et de renforcement des réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage public, rue de l'église.
- Vente du 3^{ème} terrain communal, rue du 15 juin 1944.

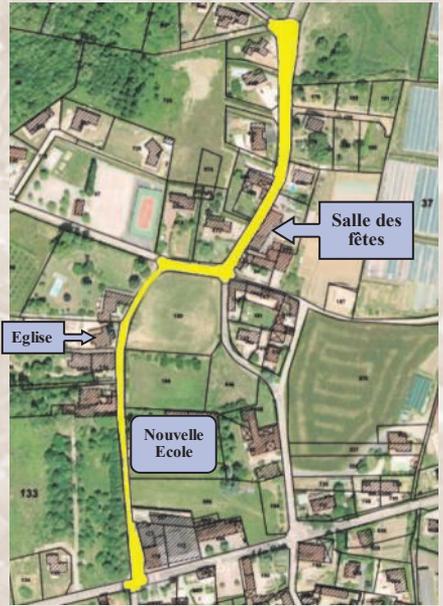
Décembre : - Réfection de la chaussée, rue des Gourras.



**Réalisation de la voirie d'accès
à la zone d'activité de Conring**

**Déplacement de la mairie
dans l'école actuelle**

**Aménagement et réfection chaussée
« rue de la salle des fêtes » et bas de la
« rue de l'église »**



Acquisition d'un columbarium

**Mise en place d'une signalétique
patrimoniale pour présenter le
Château du Mouchet, l'église et
l'étang du Mouchet**



Naissances

VANN Thyan	17 janvier
BRUNEL Faustine	6 février
BOULBIR Ines	11 mars
NINTCHEU Numa	24 mars
ROPERO Kais	2 avril
BISCIONE Agathe	4 mai
LANGÉ Tiago	9 août

7 autres naissances, les familles n'ont pas souhaité communiquer le nom.

Mariages

KO Chantha et TORNG Rorn	le 7 mai
EYMERI Aurore et SEYVET Matthieu	le 14 mai

Décès

DURAND Marie-Jeanne née VARRES	16 mars
BOUCHARD Jean	13 mars
POZIN Marie-Thérèse née CLAUZEL	14 avril
VIOSAT Marius	15 juin
GRENARD Yolande	2 août
BISCIONE Agathe	5 septembre
BANCHET Juliette née CROS	11 octobre
POCHON Lydia née HUÔT	26 novembre

Nouveaux habitants

Mme AKIRI Houda, 63 route de Saint Donat
Mme GALABERIN et M. POUCHON Jérémy, 61 route de Saint Donat
M. BRUN Joseph et M. GOURLIN Joël, 8 rue des Gourras
Mme DEL Sandra et M. JACOB Bertrand, 164C route de Marsaz
Mme FERLIN Chloé et M. JAUBERT Emilien, rue du 19 mars 1962
Mme FOUHLOUX Marie et M. PLEYNET Jérémie, chemin des marais de Marsaz
Mme MARION Annabelle et M. ROZIER Guillaume, 13 rue des Gourras
M. et Mme HERBLOT Julien et Aurélie, 110D chemin des Fonts
Mme MORI Elodie et M. THEVIN Jean-Marie, 21 impasse des Saveaux
Mme BIED Alison et M. VERT Florian, 134C impasse le Pavillon
Mme GILOT Stéphanie et M. CHAVATTE Philippe, 134E impasse le Pavillon
MONSO G., 181 route de Clérieux
Mme SPASSKY Hélène et M. LAMURE Thierry, 510 route du bois de l'Ane
Mme ROSTAING Séverine et M. MILLARD Cédric, 110 rue de la salle des fêtes
Mme FAURE Alexandra et M. MASSON Louis, 16 place de la Mairie
M. et Mme MARTINS Lionel et Emilie, 47 place de la Mairie
Mme COMPY, 87 chemin de l'Étang
M. VEYRAT René, 87 chemin de l'Étang
Mme REVERDI Juliette, 87 chemin de l'Étang
Mme BIOUSSE Lydie, 87 chemin de l'Étang
M. DUPUY Christophe, 87 chemin de l'Étang

Vous serez tous invités
à la fête des voisins le
4 juin 2017



La vie à Chavannes pendant la Grande Guerre

Recherche effectuée par l'association du Patrimoine du Pays de l'Herbasse.

Les débuts de la guerre

Le 9 août 1914, A. Ronjat, maire de Chavannes, écrit au préfet : « *Les denrées ne manqueront pas aux besoins de la population* »...

Dans le courant du mois d'août 1914, le maire de Chavannes informe le préfet sur la situation de la commune. Les habitants, tous agriculteurs, poursuivent les travaux agricoles : le transport des gerbes est presque terminé, 3 tonnes de blés sont déjà battues mais il en reste encore. Le battage se fait lentement mais la population, toute agricole, s'aide mutuellement. M Gaubert, habitant de Chavannes, possède suffisamment de batteuses pour cela mais il lui manque 3 conducteurs de machines. Le fauchage n'est pas terminé car les prés sont marécageux et la main d'œuvre manque, les pommes de terre ne sont pas arrachées.

Août 1914 : les premières réquisitions militaires

Dès le 4 août 1914, des officiers militaires de la commission de réquisition arrivent à Chavannes et achètent 15 chevaux, juments, mules et mulets, à leur propriétaire.

Trois autres sont vendus en octobre.

L'accueil des réfugiés de guerre

Chavannes accueille depuis au moins novembre 1914, onze réfugiés, issus de 2 familles provenant des Ardennes. Ils exercent diverses professions dans la métallurgie ou la couture. Ils ont entre 18 mois et 59 ans. Ils ont peut-être été logés dans l'une des deux maisons proposées par deux habitantes de Chavannes, Mme Augagneur au château du Mouchet et Mme veuve Auboussier, qui étaient disposées à accueillir chacune une douzaine de blessés de guerre. Il n'y a pas eu d'hôpital à Chavannes.

Les familles de mobilisés

Les aides aux familles des mobilisés :

Entre février et août 1918, 31 ou 32 allocations de mobilisé sont attribuées à des familles de Chavannes.

Les prisonniers de guerre en Allemagne

Chavannes compte un prisonnier de guerre (Louis Balais), détenu en Bavière à partir de mars 1917. Il reçoit des colis du Comité de secours drômois.

Le courrier assure le lien

Le courrier maintient un lien entre le front et l'arrière mais l'arrêt de la correspondance inquiète. Ainsi, Rozia Perrochet de Chavannes, sans nouvelle de son mari, Paul Perrochet, depuis le 4 novembre 1914, écrit le 14 février 1915 au Comité de secours aux prisonniers pour savoir s'il peut lui donner des informations sur son époux, qui n'a été signalé ni disparu, ni blessé.

Assurer l'approvisionnement

Chavannes est une commune où la population vit de l'agriculture. Les habitants récoltent les produits de première nécessité et peuvent vendre œufs, fromage, volailles. Ils s'approvisionnent en produits industriels à Saint-Donat, Clérieux, Tain et Romans.

L'Etat rationne les sources d'énergie

En 1917, le charbon manque comme partout ailleurs. Les habitants de Chavannes ont coupé l'hiver dernier le bois de chauffage nécessaire et ils feront leur provision pour l'hiver prochain, étant avisés de la pénurie de charbon.

En 1918, les 59 foyers de Chavannes ne disposent pas d'électricité et s'éclairent au pétrole qui est rationné.

Assurer la production agricole pendant la guerre

La main d'oeuvre

Des mobilisés de Chavannes, choisis souvent parmi les plus âgés, sont aussi affectés à des travaux agricoles.

Alexis Gaubert, entrepreneur de battage à Chavannes, possède trois machines à battre les grains. Mais il a besoin de main d'oeuvre pour les mettre en activité, or ses employés sont mobilisés. Il réclame des sursis pour six hommes.

Recensement du bétail à Chavannes pour la boucherie et le travail agricole

En 1918, 45 familles de Chavannes possèdent du bétail. Malgré les réquisitions et le départ des mobilisés, les effectifs de bétail sont stables durant la durée de la guerre, voire en hausse pour les porcins. Chavannes est une commune qui possède suffisamment de prés pour nourrir les animaux. Par conséquent, elle ne dépend pas de l'achat de fourrage dont le prix a beaucoup augmenté.

Comparaison des effectifs de bétail entre 1914 et 1918

	Effectifs en 1914	Effectifs en 1918
BOVINS		
Vaches	20	20
Bœufs	60	54
PORCINS		
Truies	25	28
Porcs à l'engraissement	80	116
CAPRINS	110	-

Labours à Chavannes



La batteuse





Administration de la commune (Mairie)

Une secrétaire de mairie assure ce service ainsi que la responsabilité de l'agence postale communale : **Mme Corinne ROUSSET**, 26.5h par semaine. Son champ d'intervention concerne les achats de la commune, la comptabilité, l'urbanisme, l'état civil, les élections, la gestion administrative des agents communaux, le cimetière... Elle gère en outre le Syndicat Intercommunal d'Assainissement Marsaz Chavannes. Horaires d'ouverture : voir informations pratiques.



Entretien des espaces extérieurs et des bâtiments communaux

Un employé communal est chargé de la propreté de la commune : gestion des espaces publics et maintenance des bâtiments communaux : **M. Alain FAY**, 31.5h par semaine. Ses tâches principales sont les suivantes : entretien des voiries communales, des espaces publics, fleurissement, plantations, entretien des arbres et arbustes, entretien du cimetière, petites réparations dans les bâtiments communaux, petits travaux d'amélioration des espaces publics et des bâtiments... Il consacre aussi 3.5h par semaine à la gestion de la station d'épuration intercommunale. Un autre agent d'entretien est chargé du nettoyage des bâtiments communaux et de la gestion de la salle des fêtes : **Mme Sandrine HEAP**, 8h par semaine.

Ecole

Une cantinière prépare et sert une trentaine de repas chaque jour scolaire (repas livrés en liaison froide). Elle assure aussi l'accompagnement du transport scolaire, 5 jours par semaine, depuis la réforme des rythmes scolaires : **Mme Sandrine HEAP**, 26.5h par semaine scolaire.



Un agent technique spécialisé pour l'école maternelle (ATSEM) aide l'enseignante des élèves de grande section à préparer et mettre en oeuvre son enseignement, à raison de 16h hebdomadaires. Elle assure aussi la garderie périscolaire les matins (7h30 ou 7h15 certains jours) et soirs (jusqu'à 18h), et aide à la cantine : **Mme Céline CARRA**, 32h par semaine scolaire.





La bibliothèque

Le mardi 22 décembre 2015, un après-midi créatif a été organisé à la bibliothèque afin de passer un moment convivial.

Une trentaine d'enfants et bien sûr des adultes de tout âge sont venus participer à cet échange. Après un temps de lecture de contes, ils ont pu réaliser des activités

«ambiance de Noël» (boules de Noël, photophores, pâte à sel).

Cet après-midi s'est terminé par un goûter autour de crêpes, chocolat chaud...



Sports et Loisirs

Cette année, l'association a organisé sa première édition d'Halloween. Lundi 31 octobre à partir de 18h, plus de 200 enfants ont arpenté les bords de l'étang du Mouchet à la recherche d'indices pour découvrir l'énigme.

Succès inattendu pour cette initiative qui a réuni les enfants des communes de Chavannes, Bren et Marsaz.

L'équipe réfléchit déjà pour vous procurer encore plus de frissons l'année prochaine.

Mais Sports et Loisirs c'est

également les randonnées du samedi après-midi, le ping-pong tous les mercredis à partir de 18h30 et de nombreuses activités toute l'année. (karting, paintball, laser Game, ski, etc...)



La Marelle

La fête des écoles du RPI s'est déroulée le 1er juillet à Bren. Une nouvelle formule a été trouvée entre la Marelle et les enseignantes des 3 écoles. En effet, les chansons préparées par chaque classe ont été présentées à une centaine de parents. Ensuite, les enfants ont pu jouer avec les jeux en bois prêtés par la maison du jeu de Saint-Donat pendant que parents, grands-parents buvaient le verre de l'amitié. La soirée s'est terminée autour d'une paëlla. 150 parts ont été servies, une preuve de la réussite de cette fête. Rendez-vous en fin d'année scolaire prochaine !





Samedi 7 janvier : Vœux du conseil municipal à 18h. Vente des galettes des rois de la Marelle (Amicale des Parents d'élèves du RPI).

Mardi 17 janvier : Assemblée générale et brioches des rois du club des Bleuets.

Dimanche 22 janvier : Matinée "boudin" de l'association Sports et Loisirs.

Samedi 11 mars : Carnaval des écoles organisé par la Marelle. Venez tous déguisés pour défiler dans le village avec le Carmentran!

Courant avril : Vide grenier de la Marelle.

Samedi 15 avril : Challenge Pozin (32 doublettes) : Amicale Boule.

Mardi 25 avril : Repas Cabri des Bleuets.

Courant avril : Concours Sociétaires : Amicale Boule.

Jeudi 18/Vendredi 19 mai : Vente de fleurs dans les 3 écoles au profit de la Marelle.

Mardi 2 mai : Concours de pétanque et de « coinche » des Bleuets.

Jeudi 25 mai : Concours mixte (32 quadrettes) : Amicale Boule.

Mardi 6 juin : Challenge pétanque Loulet : Club des Bleuets.

Dimanche 4 juin : Fête des voisins, organisée par la commune.

Samedi 24 juin : Challenge Colombet (32 doublettes) : Amicale Boule.

Vendredi 30 juin : Fête des écoles.

Mardi 18 juillet : Pique-nique des Bleuets.

Samedi 26, dimanche 27 août : Fête du village avec repas, animations, concours de pétanque (association Sports et Loisirs).

Lundi 28 août : Concours de la Fête du village, doublettes (Amicale Boule)

Mardi 5 ou Mardi 12 septembre : interclubs des Bleuets.

Mardi 3 octobre : Repas « anniversaires » des Bleuets.

Samedi 11 novembre : Commémoration suivie du repas des anciens offert par la commune.

Jeudi 7 décembre : Concours de coinche à l'Éspace des collines à Saint Donat du Club des Bleuets.

Courant décembre : Arbre de Noël des enfants.

Mardi 12 décembre : Repas fin d'année du Club des Bleuets.

INFOS PRATIQUES 2017



Mairie et agence postale communale :

Ouverture au public, les mardis, mercredis et vendredis de 13h30 à 17h, le samedi de 9h à 12h.

Tél.: 04.75.45.17.12; Courriel: mairie.chavannes@wanadoo.fr

Site internet : www.chavannes-drome.fr

Horaire de relevé de la boîte aux lettres : du lundi au samedi, 8h.

Réunion du Conseil Municipal, le 3ème jeudi de chaque mois, séance publique.

Permanence du Maire: sur rendez-vous, les mercredis de 13h30 à 14h30 et les samedis de 8h30 à 9h30.

Centre des impôts de Romans Nord:

Quai Sainte Claire 26103 Romans cedex

Tél.: 04.75.05.80.32; Accueil: tous les jours de 8h30 à 12h –13h30 à 16h.

Service des eaux:

Syndicat Intercommunal des Eaux de la Veauane, 854, route du Bois de l'Ane, 26260 Chavannes

Tél.: 04.75.45.11.48

ERDF Distribution Drôme Ardèche:

24, avenue de la Marne 26000 Valence

Raccordement au réseau électricité: 08 10 47 69 34

Orange:

Place du 75ème RI 26100 Romans

Service client 1016, service après-vente1015

Bibliothèque:

Au-dessus de la salle des fêtes. les mardis de 16h à 18h et les dimanches de 10h30 à 12h, fermé au mois d'août. Adhésion familiale: 5 €, individuelle + de 12 ans: 3,5 €

Aide Sociale: En Mairie.

Assistante Sociale:

Centre médico-social de Saint Donat, 2 impasse des Jardins, 26260 Saint Donat/ Herbasse

Tél.: 04.75.45.10.20

Déchetterie du Pays de l'Herbasse:

Zone artisanale 26260 Saint Donat /Herbasse

Ouverture aux particuliers: une carte d'accès est à retirer en Mairie.

Ouverture aux professionnels, contacter la CCPH.

Horaires d'ouverture: Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h30

Mercredi et samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30



Bennes de tri sélectif et ordures ménagères non recyclables à Chavannes:

Salle des fêtes: verre, papiers, cartons, corps creux, ordures ménagères

Pont du TGV: verre, papiers, cartons, corps creux, vêtements, ordures ménagères

Route de Chantemerle : verre, papiers, cartons, corps creux, ordures ménagères

Commerçants ambulants :

Camion Pizza : -Le samedi à partir de 18h, place du café. (06.95.11.44.92)

Associations :

Boules, Président: M. Guy ARDAIN (06.41.56.74.17)

Chasse, Président: M. Charles REVIRAND (04.75.45.12.09)

Club du 3me âge Les Bleuets, Présidente: Mme Christiane DELAVALOIRE (04.75.45.10.03)

Sports et Loisirs, Président: M. Henri GAGOUD (06.88.84.25.20)

Associations intercommunales Bren, Marsaz, Chavannes:

Cantine et garderie, Présidente: Mme Sylvie MARCEL (Chavannes)

La Marelle, amicale des parents d'élèves, Présidente: Mme Géraldine PEYROT (Chavannes)

Assistants Maternels :

Pour tout renseignement, consulter le Relais des Assistants Maternels du Pays de l'Herbasse (04.75.45.88.34)

Etablissement Multi Accueil Petite Enfance «Les Lutins»:

Les Balmes, 26260 Saint Donat Tél.: 04.75.45.01.15

Artisans, commerces, services:

Bar Restaurant Dancing : «A l'Auberge» (04.75.45.77.08)

Coiffeuse à domicile : Mme Véronique REBOULET (04.75.47.30.99)

Concept'Air Animation: M. Mickaël ROLLET (06.18.16.56.81)

Electricité: M. Pascal CANDILLON (04.75.45.16.42)

Maçonnerie: M. Norbert NICOLEAU (04.75.45.29.48)

Mécanique automobile : M. Mickael BERLAND (06.21.95.18.43)

Pneumatiques : Mpneus M. Mathias MOUNIER (07.70.68.05.63)

Peinture, décoration : CréaDécor, M. Fabien HERINO (06.81.63.21.08)

Ramonage: M. Daniel HILARION (04.75.45.22.18)

Sono Laser et son : Mr Jean-Guy DREVETON (06 01 88 05 85)

Vin IGP bio, jus de fruits : Domaine des Collines Mme Christine POCHON (06.70.56.52.05)

Info dons du sang 2017:

Châteauneuf Sur Isère Mardi 03 janvier de 16h00 à 19h00 à la Salle de l'Eau Vive

Alixan Mercredi 04 janvier de 16h30 à 19h00 à la Salle Polyvalente

Romans Sur Isère Lundi 09 janvier de 14h30 à 19h00 à la Salle des Récollets

Peyrins Vendredi 20 janvier de 16h00 à 19h00 à la Salle des Fêtes

St Donat Sur L Herbasse Mercredi 25 janvier de 15h00 à 19h00 à l'Espace des Collines

La Roche De Glun Jeudi 02 février de 16h00 à 19h00 à la Salle La Musardine

St Marcel Les Valence Mercredi 08 février de 16h00 à 19h00 à la Salle des Fêtes

Pour les autres dates et lieux sur l'année 2017 consulter le site du don du sang :

<https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte>

